

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2022




**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Direction régionale
des affaires culturelles

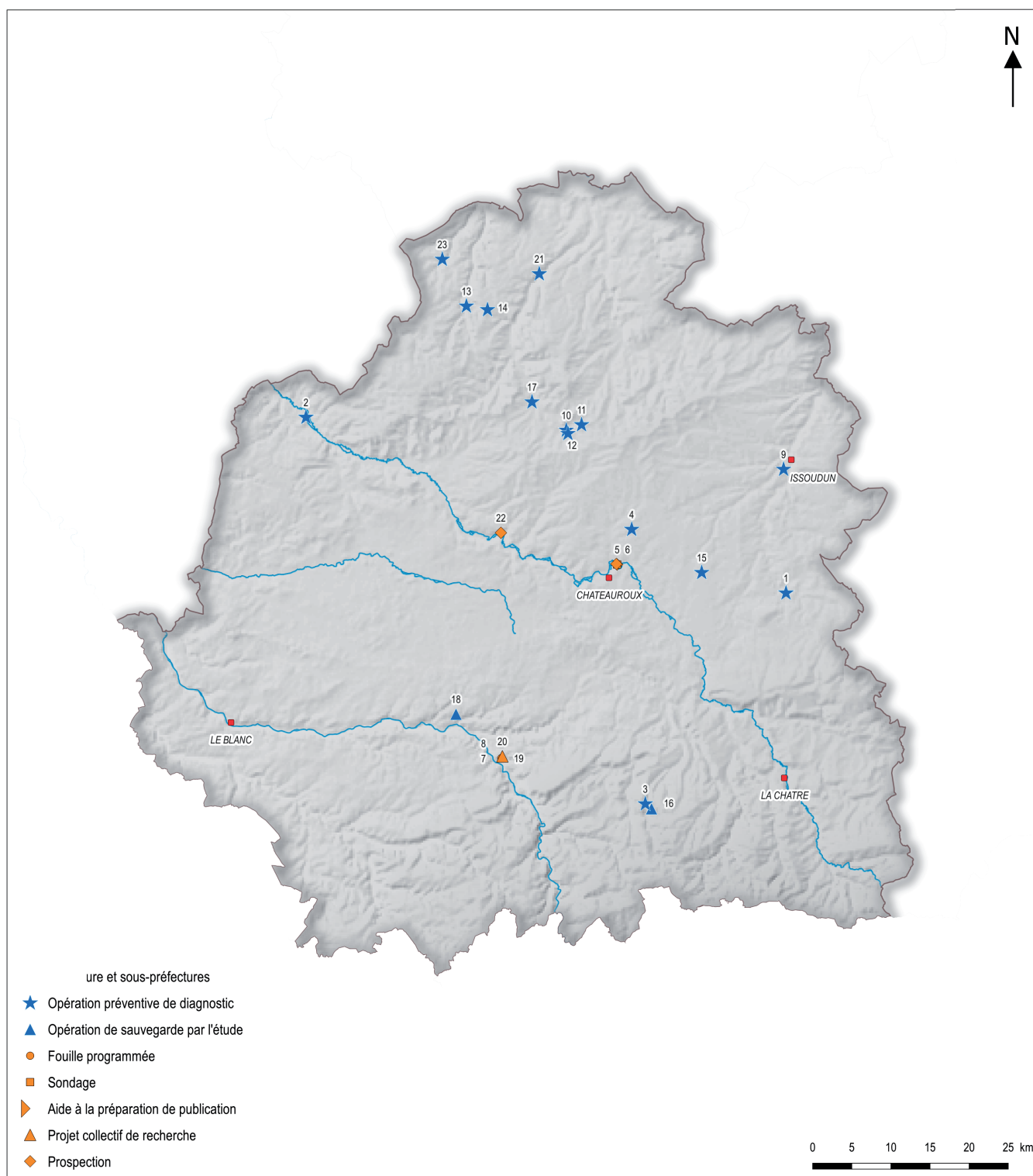
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Typ d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36	Adrien Blanchet , valorisation des archives d'un archéologue numismate	Le Brazidec Marie-Laure (AUT)	PCR		0613052	
36	L'occupation humaine autour de Châteauroux	Dubant Didier (Inrap)	PRD		0613101	
36019	Bommiers, rue de l'Ouche	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD	MA MOD	0613267	1
36045	Châtillon-sur-Indre, château	Pouyet Thomas (Inrap)	OPD	MA	0612913	2
36056	Cluis, courtine nord de la Forteresse	Mataouchek Victorine (Inrap)	OPD	MA	0613025	3
36057	Coings, aéroport	Cherdo François (Inrap)	OPD	BRO FER GAL MA	0613106	4
36063	Déols, inventaire du patrimoine bâti du bourg monastique	Boissavit-Camus Brigitte (SUP)	PRT	MA	0612803	5
36063	Déols, abbaye Notre-Dame	Henrion Fabrice (MC)	SD	MA	0612886	6
36063	Déols Caves du CCAS	Boissavit-Camus Brigitte (SUP)	FP	MA	0613083	7
36063	Déols, église abbatiale et cloître	Joundy Camil (PRIV)	PRT	MA	0613084	8
36088	Issoudun, route de Thizay	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MOD	0613131	9
36093	Levroux, Porte de Champagne	Pouyet Thomas (Inrap)	OPD	MA MOD	0612945	10
36093	Levroux, la Michoterie	Quenez Jean-Philippe (Inrap)	OPD	FER GAL	0612993	11
36093	Levroux, le Pré Cottin	Bartholome Sandrine (Inrap)	OPD	FER GAL	0613113	12
36103	Luçay-le-Mâle Vicq-sur-Nahon, les Grands Champs	Chimier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	FER	0612943	13
36103	Luçay-le-Mâle Vicq-sur-Nahon, le Grand Guignier	Chimier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	BRO	0612944	14
36112	Mâron, la Pièce des Tailles, les Bois Mâron	Couvin Fabrice (Inrap)	OPD	FER GAL	0612960	15
36133	Mouhers, carrière de Cluis secteur D-E-F	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OSE	FER GAL	0612947	16
36135	Moulins-sur-Céphons, le Bourg, rue Pascal Rechaussat	Chimier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MA MOD	0613036	17
36192	Saint-Gaultier, carrière les Gaillards tranche 1 phase 2	Bonnamour Géraud (PRIV)	OSE	FER GAL	0612969	18
36200	Saint-Marcel, les Mersans "Temple 4 et maison dite de Sergius	Girond Simon (COL)	FP	GAL	0612869	19
36200	Saint-Marcel, Argentomagus du centre urbain aux espaces périphériques	Dumasy Françoise (SUP)	PCR	GAL	0613051	20

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Typ d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36228	Valençay, château	Holzem Nicolas (Inrap)	OPD		0613026	21
36241	Villedieu-sur-Indre La Chapelle Orthemale, Prairie de Géreau, Prairie Saint-Bonnet	Di Napoli Francesca (Inrap)	PRT		0613000	22
36244	Villentrois, la Rouère	Couvin Fabrice (Inrap)	OPD		0613186	23 ON

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Époque moderne

L'occupation humaine
autour de Châteauroux

En 2022, l'activité de prospection autour de Châteauroux a été abordée de deux façons :

- une prospection aérienne d'une heure le 13 juin 2022, qui a livré sur 10 communes survolées, 12 sites archéologiques dont 6 qui étaient déjà connus antérieurement. La sécheresse cette année a impliqué une nouvelle fois un vol plus précoce (en Champagne Berrichonne les moissons ont débuté cette année avec plus de quinze jours d'avance). Les vestiges archéologiques photographiés correspondent à :
- une enceinte de l'âge du Bronze (1 cas),
- des enclos d'une probable ferme indigène (2 cas),

- d'anciennes limites de parcelles ou des portions d'enclos (2 cas),

- un tronçon d'ancienne voie gallo-romaine (1 cas),

- des bâtiments correspondant à la pars urbana d'une villa gallo-romaine (1 cas),

- l'emplacement d'un sanctuaire gallo-romain (1 cas),

- un angle d'enceinte entourant des bâtiments agricoles médiévaux (1 cas),

- des fossés entourant deux zones plantées en vigne (2 cas),

- un ancien chemin faisant partie d'un camp du Génie américain de 1918 (1 cas),

- un dépouillement systématique des missions de l'IGN au-dessus de l'emplacement du « Camp principal » du Third Aviation Instruction Center, à l'ouest d'Issoudun, sur les communes de Paudy et Lizerey (Indre).

Des traces de l'ancien camp principal ont été identifiées sur 14 missions aériennes : celles du 26 juin 1950 (noir et blanc), 20 juillet 1950 (noir et blanc), 14 avril 1959 (noir et blanc), 11 mai 1964 (noir et blanc), 19 avril 1967 (noir et blanc), 19 août 1967 (noir et blanc), 14 octobre 1977 (noir et blanc), 6 août 1980 (noir et blanc), 8 août 1983 (noir et

blanc), 2 mai 1990 (noir et blanc), 31 mars 1996 (noir et blanc), 24 juillet 1999 (couleur, noir et blanc), 17 mai 2004 (couleur) et 29 août 2008 (couleur).

Les traces qui apparaissent correspondent d'une part au tracé des voies ferrées (traces de réalisation et d'usage à travers le dépôt des vidanges des locomotives) et d'autre part aux fondations empierrées des routes desservant le « camp principal ». Il convient d'ajouter à l'est de la D860 les traces du système de drainage des eaux d'évacuation provenant du camp principal.

À l'inverse jusqu'à présent, ni les traces des fondations des nombreux baraquements qui occupaient le camp principal, ni celles du camp des prisonniers de guerre allemands, ni celles des baraquements des ouvriers chinois (ces deux derniers, selon les plans américains, étaient pourtant implantés en dehors du camp principal juste à côté de la courbe de la voie ferrée) n'ont pu être observées, que ce soit sur les clichés de l'IGN ou lors des nombreuses prospections aériennes effectuées au-dessus de la zone. Même résultat pour les sépultures installées dans le Field n° 13 de l'autre côté de la D960, immédiatement au nord de l'accès menant aux bâtiments du domaine de Volvault (commune de Paudy).

Didier Dubant

L'opération de diagnostic à Bommiers (Indre) au 36 rue de l'Ouche, réalisée en amont d'un projet de construction d'un logement sur la parcelle AD 279, a révélé 13 faits archéologiques au sein des 1 146 m² diagnostiqués. Les vestiges se concentrent dans la tranchée 1, au sud-ouest de la parcelle, où 11 faits ont été enregistrés : deux fossés, deux trous de poteau et sept fosses, dont une profonde. Sept faits ont été fouillés mécaniquement. Le mobilier récolté dans les comblements supérieurs, daté

de l'époque médiévale et moderne, est émoussé et en position secondaire. Ces vestiges semblent marquer la limite nord-ouest d'une occupation médiévale et moderne qui se développerait au sud de l'emprise comme en témoignent les découvertes faites lors des travaux de viabilisation du lotissement et de la réalisation des fondations de la maison voisine (parcelle A D280).

Isabelle Pichon



Bommiers (Indre) 36 rue de l'Ouche : plan général des ouvertures et des vestiges au 1/300. (Béatrice Marsollier, Inrap)

CHÂTILLON-SUR-INDRE

Château

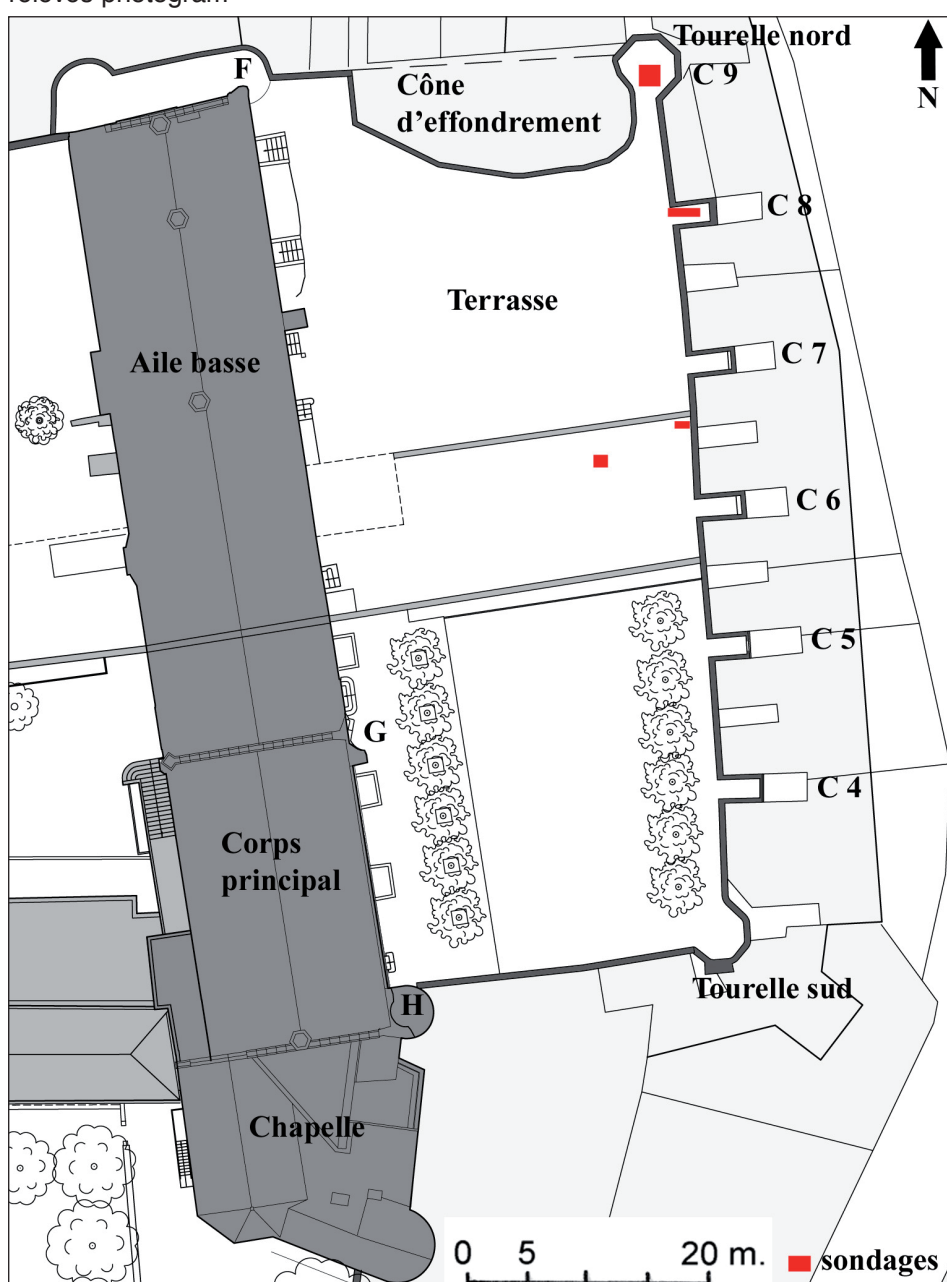
Dans le cadre des travaux de réhabilitation du château de Châtillon-sur-Indre, menés depuis plusieurs années par la municipalité, un diagnostic archéologique de l'Inrap a été conduit sur la terrasse du logis de la Brosse. Dominant le bas du coteau sur une hauteur d'environ 17 m, cette terrasse s'étend sur 62 m de longueur et 28 m de largeur. Sur le front est, son élévation principale est épaulée de cinq grands contreforts couronnés de balcons accessibles depuis la terrasse et de quatre contreforts intermédiaires non harpés au mur de courtine. Deux tourelles de plan octogonal, épaulées de deux contreforts, occupent les angles nord-est et sud-est. L'opération de diagnostic s'est déroulée en deux phases entre octobre et décembre 2021, incluant une étude de bâti du mur de terrasse occidental dans la partie nord-est, des relevés photogramétriques ainsi que la réalisation de sondages manuels au sol dans l'emprise de la terrasse (fig.).

L'objectif de cette opération était d'apporter des éléments de précision concernant la chronologie de construction et l'usage fonctionnel de la grande terrasse, mais également de vérifier l'homogénéité de sa mise en œuvre et de caractériser certains de ses composants tels que les contreforts, les gargouilles ou encore les chaînes de maçonnerie visibles sur l'ensemble du mur de courtine, construit avec un appareil de moellons en calcaire, posés à plat. À l'exception des parapets qui ont été très remaniés, la mise en œuvre est homogène sur toute la hauteur du mur, y compris sur les contreforts et la tourelle nord. Trois échantillons de charbons de bois prélevés au sein du mortier du mur de courtine ont pu être datés par 14C. Ces datations ont livré un résultat très cohérent, indiquant un abattage des bois entre le second quart et la fin du XIII^e s. confirmant ainsi la contemporanéité de la terrasse et du logis de la Brosse. Un sondage au sol réalisé au centre de la terrasse a permis de mettre à jour un trou de poteau contenant du mobilier céramique pouvant dater d'une période allant du XIII^e au XV^e s., probable vestige d'un aménagement paysager lié à la fonction de jardin associée à cet espace à la période médiévale.

Aucun élément à caractère défensif ou circulaire n'a été mis en évi-

dence lors de la réalisation des sondages, confirmant le caractère purement récréatif de la terrasse. Le diagnostic archéologique a ainsi permis d'affirmer les interprétations avancées par les historiens par le passé, attestant de l'originalité de la résidence princière de Pierre de la Brosse, qui servit probablement de modèle au logis du château de Loches, édifié au XIV^e s. par Louis d'Anjou.

Thomas Pouyet



Châtillon-sur-Indre (Indre) le Château, front est de la grande terrasse : plan de repérage de la terrasse du logis de la Brosse à Châtillon-sur-Indre (Guillaume Clément, Trattegio Architecture, Thomas Pouyet, Inrap)

CLUIS

Forteresse de Cluis-Dessous

La huitième opération de diagnostic archéologique, précédant les campagnes de restauration des ruines de la forteresse médiévale de Cluis-Dessous, a porté sur la portion orientale du front nord de l'éperon.

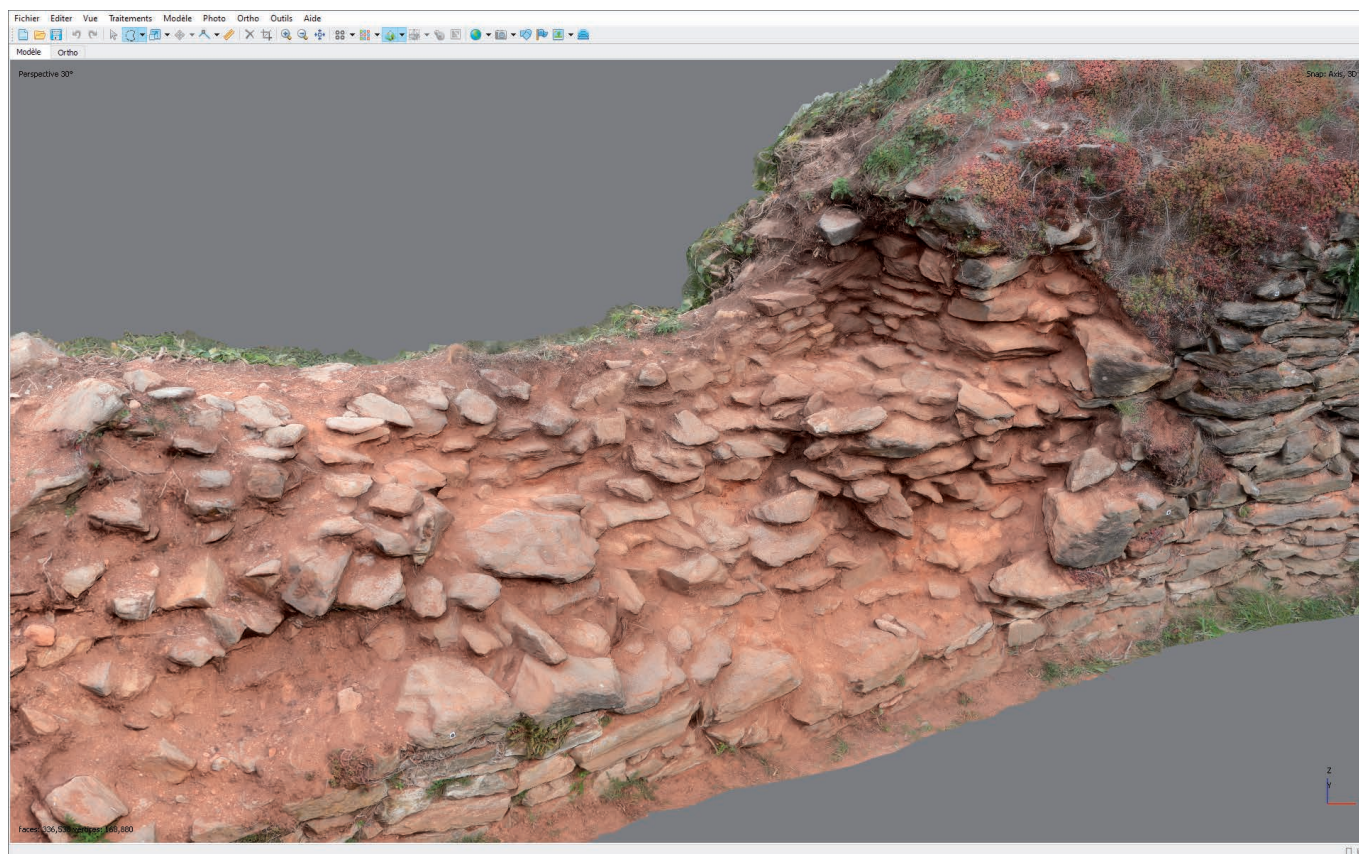
Sur le parement intérieur, nous avons ouvert les sondages au droit des brèches actuelles dans la maçonnerie. Ces sondages ont révélé la présence d'aménagements dans l'épaisseur du mur, sans doute des ouvertures de tir analogues à celles diagnostiquées en 2015, sur la partie occidentale de cette même courtine. L'état des maçonneries est très détérioré, mais on observe encore des portions d'ébrasements et de mur d'allège pour chacune des trois baies. La position du sol dans ces embrasures a pu être déterminée grâce à la présence de dalles de schistes posées à plat contre les parois. Au moins un sol a fait l'objet d'un rehaussement avec l'apport d'un remblai argileux couvert par un nouveau dallage. Par chance, ce remblai comportait du mobilier céramique qui pourrait être attribué au XVI^e ou XVII^e s., ce qui nous place durant les dernières périodes d'occupation du site.

Les sondages ouverts le long du parement extérieur devaient éclairer la nature des ressauts de fondations, documenter le repentir détecté en 2017 et la liaison stratigraphique entre la courtine et la tour de l'Éperon, située à l'extrémité orientale de la fortification et restaurée sans suivi archéologique il y a plus de 15 ans.

La courtine possède une semelle de fondation qui semble continue mais d'un développement variable. Les différences d'appareillage de ces ressauts pourraient indiquer une réalisation en plusieurs tronçons. Cette juxtaposition de portions mises en œuvre successivement pourrait expliquer les différents repentirs observés. Le plus flagrant se situe au droit d'une inflexion du tracé de la courtine avec une correction de près de 30° de l'orientation du mur.

Le sondage le plus intéressant est celui implanté à l'articulation de la courtine avec la tour de l'Éperon. À cet endroit, la courtine comportait deux niveaux de ressaut de fondation dont la liaison synchrone avec la tour de l'Éperon ne fait plus aucun doute. Outre ces informations nouvelles sur les méthodes de construction de la courtine, ce sondage a révélé la présence d'une structure semi-excavée antérieure, recoupée par la construction de la courtine. Le comblement de cette structure, qui intervient avant la construction de la courtine, a livré un lot significatif de mobilier céramique attribuable au XI^e s. et au moins deux clous de fer à cheval, dont le modèle évoque ceux du site de Vesvre (Neuvy-Deux-Clochers, Cher), pour des contextes fin IX^e – milieu XII^e s. C'est à ce jour la première fois que l'on identifie clairement la présence d'une occupation alto-médiévale à l'extrémité orientale de la basse-cour.

Victorine Mataouchek



Cluis (Indre) Forteresse de Cluis-Dessous : vue en 3D des vestiges de la baie EA517. (Nicolas Holzern, Inrap)

Localisé sur le plateau calcaire dominant les vallées de l'Indre et de la Ringoire à quatre kilomètres au nord-est de la ville de Châteauroux (Indre), le diagnostic archéologique de l'Aéroport Marcel Dassault Châteauroux Centre a permis d'explorer environ 11,5 ha supplémentaires dans ce secteur de la commune de Coings. Plusieurs fréquentations anthropiques de l'âge du Bronze à la période contemporaine ont été identifiées.

Trois pièces lithiques ont été découvertes en position isolée sur l'ensemble des 11,5 ha. Ces trois outils ne présentent pas de valeur typo-chronologique suffisamment marquée pour pouvoir proposer une attribution chronologique précise.

Un simple tesson de céramique découvert en position résiduelle illustre la période de la fin de l'âge du Bronze (X^e-IX^e s. av. J.-C.). Cependant, en comparant les éléments découverts avec ceux de l'opération de diagnostic menée en 2010, il est probable que de vastes creusements, correspondant à des carrières d'extraction de matériau ou encore à des ensembles de structures de stockage, relèvent de cette période d'occupation.

Outre des éléments résiduels de céramiques provenant d'un tronçon du fossé laténien/augustéen, trois vestiges sont datés de La Tène ancienne (V^e s. av. J.-C.).

La découverte d'un enclos gaulois en 2010 est complétée par les données de ce diagnostic. Il mesure un peu plus d'un hectare de surface interne et renferme des

structures en creux de type fosse et trou de poteau. Si la datation de sa mise en place reste à préciser, le mobilier céramique étudié situe son abandon entre la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. et l'époque augustéenne.

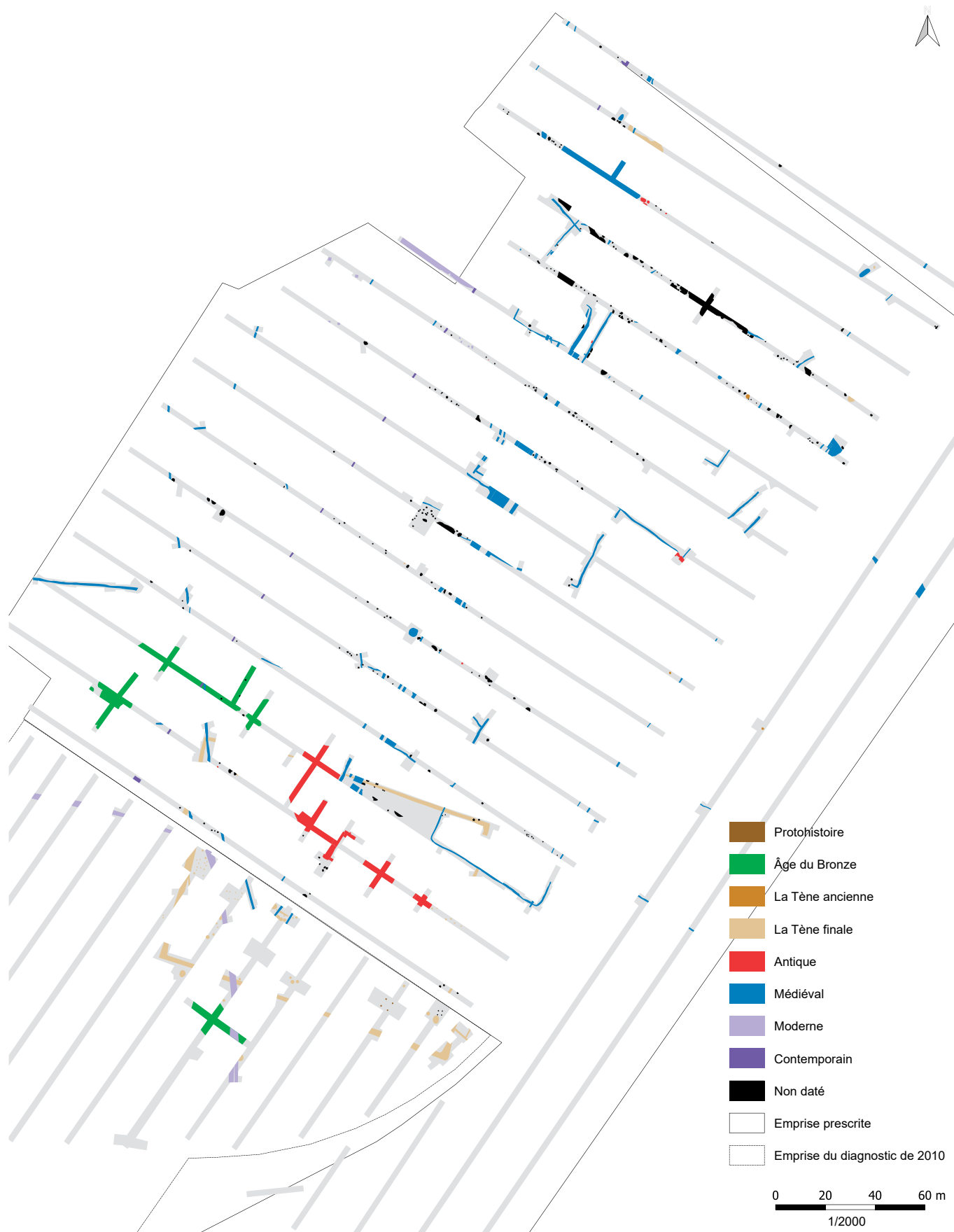
La période antique est figurée par un niveau de démolition mêlant terres cuites architecturales et blocs de calcaire, ainsi que par les fondations d'un bâtiment en pierres calcaires avec des aménagements contigus.

La période du haut Moyen Âge voit la mise en place d'un chemin empierré avec ses fossés bordiers à partir desquels se développent des parcelles orthonormées et délimitées par de nouveaux fossés de moindre gabarit. Quelques fosses et deux puits, mais surtout un très grand nombre de trous de poteau relevant probablement de cette période, sont présents dans et hors des espaces définis par ces parcelles.

La période moderne correspond aux déchets de démolition de la ferme de « La Métairie » qui a été définitivement détruite en 1988.

La période contemporaine est principalement liée à l'impact des différents aménagements de l'aéroport depuis les années 1950. L'élément le plus récent repéré sur les terrains explorés correspond à une canalisation d'adduction d'eau.

François Cherdo



Coings (Indre) Aéroport : plan général phasé du diagnostic. (E. Belay, Inrap).

ISSOUDUN

Route de Thizay

Le diagnostic archéologique réalisé du 27 au 29 septembre 2022 sur la commune d'Issoudun, s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement d'environ 3,33 ha. Cette opération a révélé des vestiges historiques très modestes. Il s'agit d'un petit fossé parcellaire des Temps

modernes qui se développe dans l'extrémité nord-est de l'emprise.

Jean-Philippe Baguenier

LEVROUX

Porte de Champagne

Dans le cadre de la réhabilitation de la porte dite de Champagne à Levroux, un diagnostic archéologique de bâti a été mené par l'Inrap sur l'édifice dans la première moitié de l'année 2022, en accompagnement des travaux de restauration. Seul vestige en élévation de l'enceinte de ville, l'édifice est constitué d'un corps central rectangulaire flanqué de deux tours semi-circulaires accessibles sur trois niveaux et équipées d'archères-cannonnières (fig.1). Sur la façade sud de la porte, on peut encore observer la présence de mâchicoulis surmontant l'emplacement des flèches d'un pont-levis qui permettait de franchir le fossé extérieur.

Dans le cadre du diagnostic, des sondages ont été menés sur les parements à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment et un relevé photogrammétrique complet de l'extérieur a pu être réalisé. Les maçonneries primitives des tours sont constituées d'un petit appareil régulier de moellons équarris, soigneusement assisés. Les ouvertures de tir des casemates situées au rez-de-chaussée des tours sont contemporaines de ce premier état du bâtiment (XIV^e-XV^e s.). Plusieurs phases de remaniement sont par la suite observables, notamment la reprise en sous-œuvre de la maçonnerie supportant les mâchicoulis et d'une partie de la voûte actuelle, sous le corps central du bâtiment. Deux larges ouvertures, aménagées au sommet des tours, témoignent d'un abandon de la fonction défensive qui pourrait remonter au début du XVII^e s., date à laquelle la charpente a été entièrement reconstruite d'après les datations dendrochronologiques.

Thomas Pouyet



Levroux (Indre) Porte de Champagne : vue de la porte depuis le sud-est. (Pouyet, Inrap)

LEVROUX

La Michoterie

Les tranchées effectuées, au nombre de huit, ont permis de mettre en évidence la présence de deux faits archéologiques. Ces derniers apparaissent directement sous les niveaux agricoles et creusés dans les niveaux calcaires. Les faits rencontrés, datés de la fin de la Protohistoire et de l'Antiquité, sont relativement bien conservés. Ils correspondent tous les deux à des structures excavées. Le premier, un fossé de La Tène finale, a été identifié sur près de 2 m de large pour une profondeur conservée

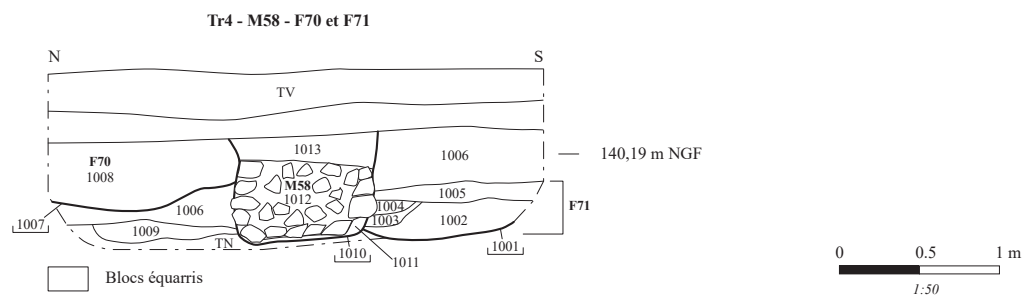
sous les niveaux agricoles de 0,86 m. Le second est antique et son plan rectangulaire est conservé sur près de 50 cm. Ils semblent l'un et l'autre très peu remaniés et dans leur état d'abandon. Ces deux faits isolés et diachroniques ne permettent pas l'identification de la nature des potentielles installations qui leur seraient liées.

Jean-Philippe Quenez

La commune de Levroux occupe un territoire situé dans la partie septentrionale du département de l'Indre (36). Le diagnostic archéologique du Pré-Cottin se situe au sud de l'agglomération actuelle de Levroux. La parcelle concernée se situe entre une zone pavillonnaire et des surfaces agricoles. Dans ce secteur dit du quartier des Arènes, une occupation protohistorique et antique est connue grâce à de nombreuses fouilles et prospections. Le diagnostic de 3 559 m² s'est déroulé du 28 au 30 juin 2022 sous la direction de deux archéologues, puis s'est poursuivi du 4 au 7 juillet 2022 avec le renfort d'un troisième coéquipier. Trois tranchées ont été ouvertes dans un axe nord – sud, suivant le pendage naturel du terrain, une dernière selon un axe est-ouest entre des arbres

conservés dans le projet. Les ouvertures réalisées ont permis de mettre en lumière une occupation de la proto-histoire à l'époque antique. Les nombreux coupements, recoupements et recouvrements des structures apportent la preuve d'une stratification du site. Le mobilier découvert couvre une partie de la Protohistoire, La Tène C2/ D1a. Certains faits ou US ont également livré du mobilier gallo-romain, suggérant une continuité de l'occupation. Ce mobilier antique est associé à la présence de murs massifs et de quelques monnaies du Bas-Empire. La puissance des maçonneries pourrait suggérer une configuration différente de l'occupation pour l'époque antique.

Sandrine Bartholome



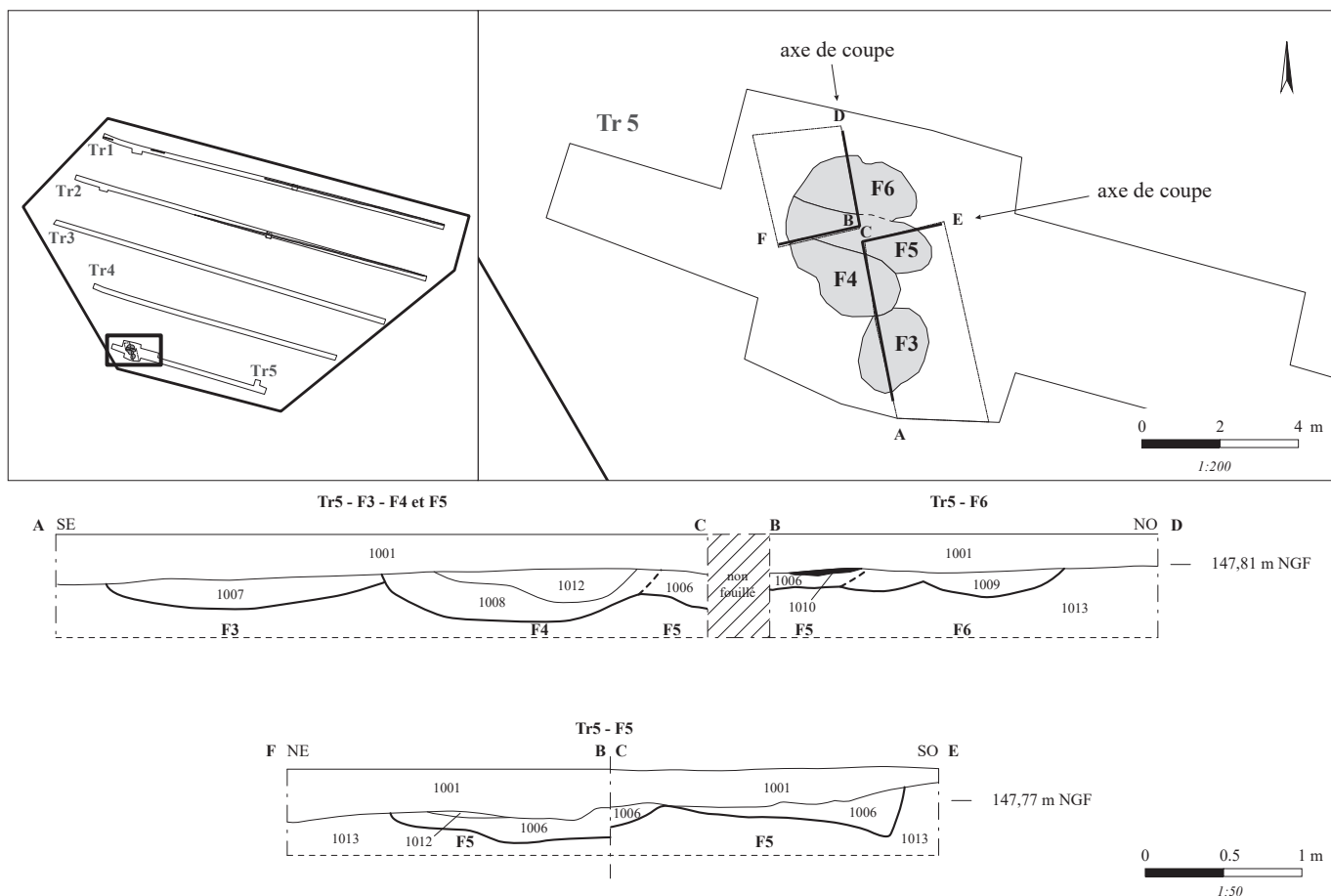
Levroux (Indre) Le Pré-Cottin : localisation, plan et coupe du mur M58. (Sandrine Bartholome, Inrap)

LUÇAY-LE-MALE Les Grands-Champs

Les sondages ont permis la mise au jour et l'étude de deux fossés parcellaires non datés et de 4 fosses datées du premier âge du Fer ou du début de La Tène par le mobilier céramique. Cette chronologie est confirmée par une datation radiocarbone sur un charbon de bois dont la date d'abattage est survenue à 95,4 % de probabilité entre 744 et 400 av. J.-C. Les surfaces internes

des tessons présentent un dépôt blanc correspondant à des restes de chaux. Ces vestiges témoignent d'une éventuelle occupation structurée se situant au sud de l'emprise diagnostiquée.

Jean-Philippe Chimier



Luçay-le-Mâle (Indre) Les Grands-Champs : plan et coupe des quatre fosses du premier âge du Fer ou du début de la Tène. (P. Ladureau, Inrap)

LUÇAY-LE-MÂLE VICQ-SUR-NAHON Le Grand-Guignier, le Guigner-Noir, la Motte, les Aiguillons

Le diagnostic réalisé sur les communes de Luçay-le-Mâle, lieux-dits le Grand-Guignier et le Guigner-Noir et de Vicq-sur-Nahon, lieux-dits la Motte et les Aiguillons a permis la mise au jour de plusieurs occupations archéologiques.

Une occupation de la Protohistoire ancienne est attestée dans la partie occidentale du diagnostic, à travers le ramassage de silex en prospection de surface et de deux faits, éventuels fonds de fosses, ayant livré du mobilier céramique attribué à une fourchette chronologique allant du Campaniforme à la fin de l'âge du Bronze moyen. L'ensemble évoque une occupation peu dense, certainement érodée et peut-être à la périphérie d'un site plus important.

Les fossés mis au jour correspondent au chemin de Jeu-Maloches à Selles-sur-Cher et à celui de Fertay à Entraigues, figurés sur le plan du premier cadastre (1810). Ils sont postérieurs à un fossé parcellaire dont le comblement a livré un tesson médiéval.

Dans le nord de l'emprise, un fossé isolé se caractérise par la présence d'un nombre important de scories de fer dans son comblement. Elles témoignent d'une activité de réduction et partiellement d'épuration et suggèrent la présence de fours à scorie écoulée à proximité. Cet élément prend place au sein d'un paysage marqué par plusieurs ferriers. Ces observations confirment l'importance de la transformation du minerai de fer aux périodes anciennes dans la région naturelle du Boischaut Nord.

Jean-Philippe Chimier

La Pièce-des-Tailles, les Bois-Mâron

Le diagnostic archéologique réalisé dans une emprise de 39 ha en amont de la construction d'une centrale photovoltaïque, aux lieux-dits la Pièce-des-Tailles, les Bois-Mâron à Mâron (Indre), confirme la présence d'un ferrier mentionné sur la carte géologique. Cet atelier de métallurgie se concentre sur 2 500 m² situés au nord-est de l'emprise et se prolonge d'autant dans les bois voisins. Deux fosses de 80 et 250 m² localisées au sud-ouest livrent des déchets issus d'activités d'épuration et de mise en forme.

Au moins trois phases de réduction sont reconnues avec la superposition de quatre à cinq bas-fourneaux à scorie écoulée. Leurs caractéristiques techniques renvoient à une datation de la fin de La Tène et de la période gallo-romaine. D'autres activités sont attestées, comme le grillage et probablement le concassage du minerai, ainsi que la production ou le stockage du charbon de bois. La fonction de deux bâtiments sur poteaux de 9 m² et 15 m² n'est pas déterminée. On compte également trois fossés, dont deux paraissent délimiter l'atelier à l'est et à l'ouest. Bien qu'aucune certitude n'existe concernant la contemporanéité de l'ensemble des structures, il semble s'agir d'un grand atelier où les espaces de travail sont clairement séparés.

Le volume de déchets produits est estimé à 835 m³, ce qui paraît relativement important, mais il est impossible de distinguer l'apport dû à chaque phase de production. Celle principale se caractérise par une réduction non optimale mais vraisemblablement efficace. Cela ne signifie pas que les artisans n'étaient pas spécialisés, en témoignent le volume de la production, mais s'explique par l'utilisation d'un minerai probablement

riche en fer. En l'absence d'étude métallographique et d'analyse chimique, il reste difficile d'aller plus loin dans l'interprétation.

Ce site livre des structures relativement arasées et une stratigraphie simple, excepté dans la zone de réduction. La céramique comprend une cinquantaine de tessons attribuables au Haut-Empire (I^{er}-III^e s.) dont la moitié provient d'un fossé daté 70 à 150 ap. J.-C. Cinq analyses radiocarbone fournissent des fourchettes larges comprises entre 352 et 58 ap. J.-C.

Une interrogation concerne le minerai, son origine et son mode d'exploitation. Le matériau utilisé semble du grès ferrugineux retrouvé grillé dans certaines structures. Il provient probablement de la formation sous-jacente d'Ardentes (FA), largement exploitée et la plus importante source de minerai de la région. La diffusion de la production pouvait être facilitée par la proximité du carrefour viaire entre la Chaussée de César, qui relie *Argentomagus* à Bourges, et la voie d'Ardentes à Déols, le long de la vallée de l'Indre.

Parmi les charbons de bois, la présence dominante du hêtre, essence d'ombre, suggère un approvisionnement depuis un milieu plutôt fermé mais diversifié, car d'autres espèces comme le chêne, l'érable champêtre et le fusain se plaisent dans des milieux plus ouverts.

Les autres structures et anomalies fouillées se rattachent à la période contemporaine.

Fabrice Couvin

Le Bourg, rue Pascal-Rechaussat

Les sondages, réalisés préalablement à l'aménagement de la place du Vieux-Château, rue Pascal-Rechaussat à Moulins-sur-Céphons, ont permis de préciser les connaissances archéologiques sur les fossés de la motte castrale et la basse-cour orientale. Les observations archéologiques complètent la documentation produite dans le cadre d'un programme de recherche sur le village de Moulins dirigé par Armelle Querrien dans les années 1980.

Aucune structure archéologique ni mobilier antérieur à l'ensemble castral n'a été mis au jour. Aucun élément en particulier ne se rattache à l'atelier de potier fouillé sous la motte castrale. Toutefois, parmi les 21 tessons attribués au Moyen Âge central plusieurs relèvent des productions de l'atelier, pour la plupart en position résiduelle dans le comblement du fossé de la basse-cour.

Deux vestiges distincts se rapportent à l'ensemble fortifié du Moyen Âge central (période 1).

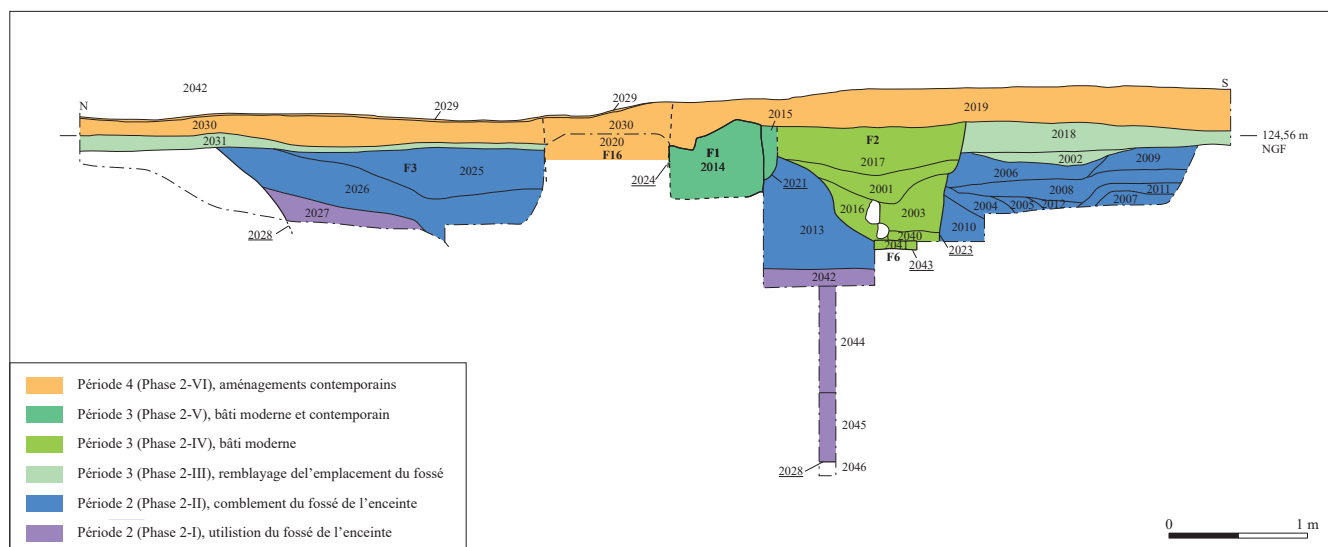
Un vaste creusement a été observé dans plusieurs sondages correspondant certainement au fossé de la basse-cour orientale dont le tracé était attendu dans ce secteur. Les observations permettent d'estimer la largeur de la structure à 17 m et sa profondeur minimale à 2,70 m sous le niveau du sol actuel. Le fossé n'a toutefois pas été observé sur une section complète et il est aussi possible que l'on ait affaire à un ou plusieurs recreusements, à un fossé double ou à un déplacement du fossé vers le nord. Une largeur de 17 m pour le fossé de la basse-cour en ferait ainsi une structure de très grandes dimensions. Ces informations confirment et précisent la modélisation des fossés de l'ensemble fortifié. La basse-cour orientale correspond ainsi à une plate-forme quadrangulaire de 72 x 62 m (4464 m²) incluant l'église. Le bord sud du fossé se situe dans l'axe de la tour du châtelet et du mur gouttereau nord de l'église. Cette configuration particulière suggère que l'église est intégrée à l'enceinte, certainement dès son aménagement.

Le bord oriental d'un creusement globalement orienté nord-sud a été observé dans le sondage 3. Sa localisation et le type de creusement permet de proposer l'hypothèse du fossé de la motte, lui aussi attendu dans ce secteur.

Le comblement du fossé de la basse-cour (période 2) s'effectue en deux temps : pendant l'utilisation de l'enceinte, puis après son abandon définitif, au plus tard au XV^e. L'abandon du fossé est directement antérieur à une maison médiévale, « la Maison de Bois », attribuée par dendrochronologie au début du XV^e s. pour le premier état et à la seconde moitié du XV^e s.

Entre le XV^e s. et le XVII^e s. (période 3) un remblai est installé à l'emplacement du fossé et de ses abords à l'extérieur de l'enceinte. Plusieurs constructions témoignent de bâtiments dès cette époque et jusqu'au XIX^e s. (période 4). Le fossé de la motte est comblé plus tardivement, aux XVIII^e-XIX^e s. confirmant ainsi l'abandon des fossés défensifs par tronçons suggérés par les textes. Le secteur est définitivement transformé avec l'aménagement de la route départementale et du pont sur la Céphons puis la destruction de la motte après 1837.

Jean-Philippe Chimier



Moulins-sur-Céphons (Indre) le Bourg, rue Pascal-Rechaussat : coupe stratigraphique de la partie nord du fossé de la basse-cour orientale dans le sondage 2. (Véronique Chollet, Inrap)

Âge du Fer

MOUHERS Carrière de Cluis, la Grange, la Brande

Gallo-romain

Une fouille archéologique a été réalisée en 2022 à Mouhers (Indre) aux lieux-dits la Grange, la Brande. Le site avait été découvert par Sandrine Bartholome et son équipe lors de deux campagnes de diagnostic réalisées en 2017 puis 2019. Cette opération préventive a permis d'explorer une occupation diachronique sur une surface d'environ 1,53 ha. À La Tène A, les témoins épars d'un habitat ouvert à vocation agropastorale se développent dans une large bande centrale d'orientation nord-est/sud-ouest. Partiellement appréhendée à l'échelle du site, l'occupation laténienne ancienne est tournée vers la sphère domestique avec des vestiges de bâtiment et deux structures de stockage enterrées proches. Il s'agit d'une cave et d'un cellier, le bâtiment est plus difficilement restituable. Le corpus mobilier, quoique restreint, est tourné vers la sphère domestique, mêlant vases de stockage ou de préparation, mais aussi des formes plus soignées de présentation. Quelques fosses plus éloignées attestent du développement spatial assez lâche de cette unité domestique, sans plus de précision.

Après un hiatus d'un siècle et demi, un établissement laténien enclos se crée à La Tène C1. Il s'agit d'un enclos légèrement trapézoïdal d'environ 0,48 ha. Une entrée est



Fig. 1 : Mouhers (Indre) la Grange, la Brande : vue aérienne avec superposition du plan du bâtiment n°1. (R. Bernard, B. Marsollier, Inrap)

aménagée dans la façade septentrionale au moyen d'un pont qui enjambe le fossé au tracé continu sur l'ensemble de la clôture. Cet établissement rural est réalisé avec soin, sur une durée d'occupation importante, entre La Tène moyenne et finale (250 av. J.-C. / 80 av. J.-C.). De nombreux bâtiments sont aménagés dans l'enceinte, témoins des différentes étapes d'évolution de l'habitat (fig. 1). Des grands bâtiments d'habitation, des bâtiments annexes, une possible tour de guet, un puits et un silo en constituent les principaux aménagements. Les mobiliers collectés sur la fouille attestent avant tout d'activités relevant de la sphère domestique avec le stockage et les activités culinaires de préparation/consommation ou de présentation. L'artisanat semble également étroitement lié aux activités domestiques avec le travail de filage et de tissage. La métallurgie et la post-réduction assurant les besoins courants et l'entretien de l'outillage. Le domaine personnel est peu représenté, mais on remarque la présence de bracelet en roche noire et de deux récipients godets pour les soins du corps. La faune n'est pas conservée sur le site, ni les restes carpologiques. Trois phases principales d'aménagement et d'évolution de l'habitat ont été perçues au travers des vestiges mobiliers et immobiliers. Le statut de cet établissement rural le positionne dans un rang intermédiaire entre les habitats modestes et ceux aristocratiques de rang élevé. Le site connaît son apogée à la phase 2b (180 av. J.-C.) et se perçoit dans le nombre et l'importance des constructions qui organisent l'habitat. Mais ce statut particulier est aussi envisagé comme s'amorçant plus précocement dès la période 2a (250-180 av. J.-C.). Il se confronte à plus d'incertitude quant à l'architecture et à l'importance de l'habitation principale. Par la suite, le statut des occupants semble décliner à la fin de la période 2b (140 av. J.-C.). Entre la fin de l'indépendance gauloise et le changement d'ère, les rejets mobiliers d'une occupation antique viennent sceller la façade septentrionale de l'enclos gaulois. Ils signalent avec un petit groupe de fosses proches et de possible unités architecturales, une occupation gallo-romaine de nature assez lâche et dispersée. Ils mettent en lumière des indices d'activités de production, de transformation et de stockage et plus indistinctement d'activités artisanales (métallurgie, tissage) en lien avec un établissement à vocation agropastorale. On peut présumer qu'il s'agit d'une petite ferme ou d'une installation satellite d'un plus vaste domaine qui se développe en dehors du secteur d'étude à la période augustéenne. Ces données viennent compléter la connaissance de la typo-morphologie des établissements laténiens du second âge du Fer en région Centre-Val de Loire et leurs évolutions au début du Haut-empire. Celui-ci

référence le territoire biturige et plus particulièrement le bas Berry où aucun établissement laténien enclos n'avaient jusque-là fait l'objet de fouille.

Au Moyen Âge, les occupations humaines assez modestes se répartissent de manière très lâche dans l'emprise de fouille, sans organisation apparente. Les vestiges peu nombreux concernent des structures de combustion et peut-être des fosses de charbonnage, un silo et des fosses d'extraction. Des liens sont envisagés avec l'occupation de la forteresse proche de Cluis-Dessous et un possible établissement franciscain pouvant se trouver à proximité immédiate au lieu-dit le Bois du Couvent. Enfin, des éléments de parcellaire contemporain, haie, fossé et drain complètent les données et attestent des dernières activités agricoles qui se sont exercées sur le site.

Jean-Philippe Baguenier

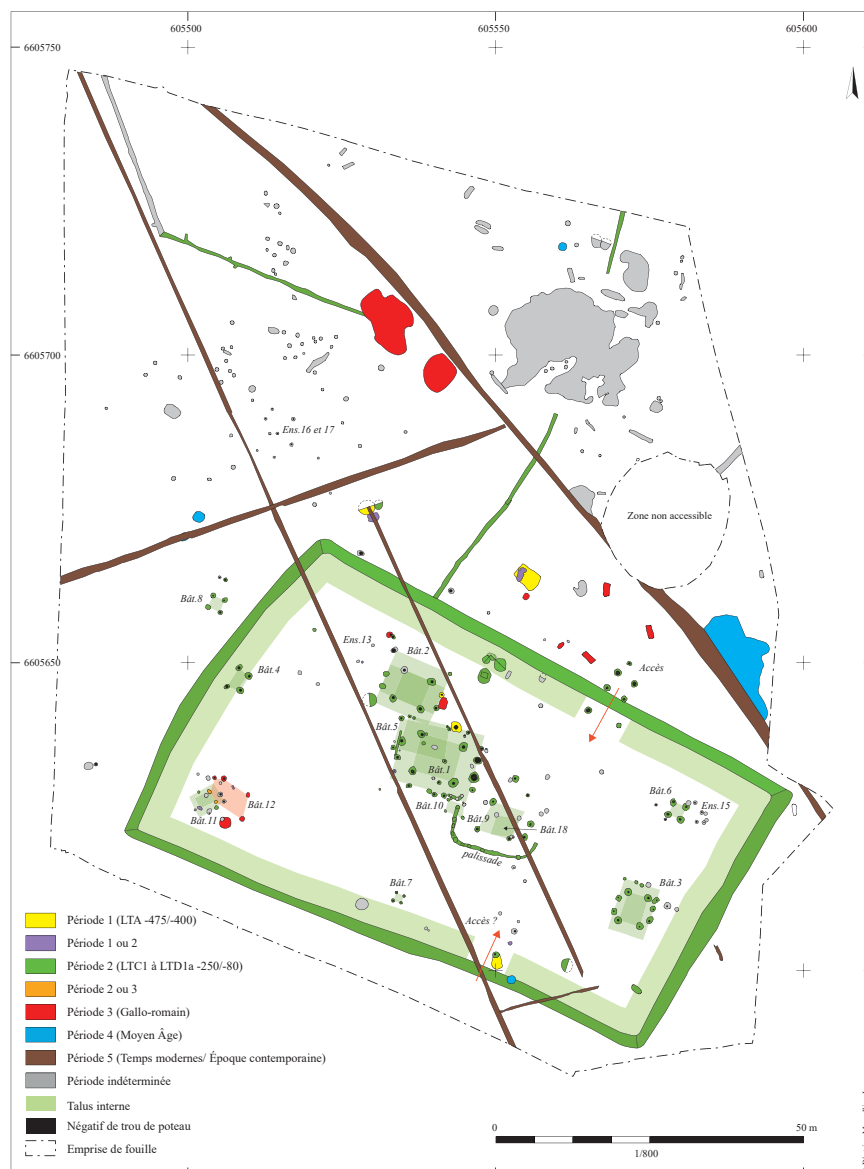


Fig. 2 : Mouhers (Indre) la Grange, la Brande : plan général phasé. (B. Marsollier, Inrap)

Dans le cadre de l'extension d'une carrière exploitée par la société LHOIST à Saint-Gaultier, une fouille préventive a été prescrite au sein d'une emprise de 3 700 m². Le site se trouve précisément au nord de Saint-Gaultier, à quelques centaines de mètres du hameau les Bouts-de-Pas. Lors du diagnostic réalisé en 2007 sous la direction de Chrystelle de Belvata Balasy (Inrap), un four a notamment été retrouvé. Il a été mis en relation avec un site de production de fer protohistorique retrouvé durant la même campagne de diagnostic, à quelques centaines de mètres vers l'ouest. La fouille préventive réalisée en mars et avril 2022 par la société Arkemine, sous la direction de Gérard Bonnamour, a duré quatre semaines durant lesquelles 4 archéologues sont intervenues (fig.1).

Suite au décapage, ce sont 68 indices d'occupations qui ont été enregistrés, des faits qui se concentrent principalement dans la moitié sud de l'emprise (fig. 2). Le four identifié lors du diagnostic archéologique se trouve en bordure d'un large fossé qui traverse l'emprise de fouille du sud vers le nord. D'autres fossés, beaucoup plus étroits et moins profonds, suivent les orientations du parcellaire actuel et sont certainement des éléments structurants les cadastres récents. Tous les indices ont



Fig. 1 : Saint-Gaultier (Indre) les Gaillards : vue générale (depuis le nord) de la fouille préventive. (G. Bonnamour, Arkemine)

été testés et fouillés et le fossé qui traverse l'emprise de fouille a été étudié en réalisant des sondages régulièrement répartis (fig. 1).

Des indices se révèlent être des trous de poteau délimitent des espaces quadrangulaires de plusieurs mètres carrés, notamment au sud-est de l'emprise. Certains d'entre eux mesurent plusieurs dizaines de centimètres de diamètre et peuvent atteindre environ 70 cm de profondeur. Au nord, une structure semble être le vestige d'un puits s'étendant peu profondément. Le fossé qui traverse le site du sud vers le nord n'avait pas été identifié lors du diagnostic. Sous la terre végétale, à l'altitude d'apparition du fossé, les remblais le rebouchant sont constitués de sédiments argileux provenant du substrat géologique encaissant. Mesurant environ 3 m de largeur,

la structure est conservée jusqu'à une profondeur de 1,50 m. Le four se compose d'une chambre de chauffe, de 2 m de diamètre, encaissée dans le substrat argileux et conservée sur une quarantaine de centimètres de profondeur. La chambre se poursuit par un couloir d'accès d'environ 3 m de longueur qui débouche dans la paroi occidentale du large fossé traversant l'emprise de fouille. L'analyse stratigraphique démontre que les déblais produits par l'aménagement du four ont été rejetés dans le fossé. Ces déblais sont recouverts par des charbons induits par la combustion du bois et rejetés à l'extérieur de la chambre de chauffe lors de phases de purge.

Les céramiques découvertes dans le fossé proviennent essentiellement d'une unité stratigraphique argileuse et grise recouvrant le fond sur une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. Ils sont similaires à d'autres éléments du même type parfois retrouvés mêlés aux sédiments colmatant les vestiges en creux, fosses et trous de poteaux, notamment identifiés à l'ouest du fossé. Les céramiques identifiées dans ce dernier, qui comptent des pots, des bols et des vases de stockage, sont principalement associées à une occupation située entre La Tène D2 et la période pré-augustéenne (fig.2). Les productions retrouvées dans les autres structures, particulièrement des pots ornés de cannelures et/ou de fines baguettes, ainsi que des pots dont la panse est marquée par un ressaut, attestent plutôt d'une occupation plus ancienne, datant de La Tène D1 (étude du mobilier céramique réalisée par Laurence Augier du service d'Archéologie préventive de Bourges Plus). L'étude du mobilier amphorique est en cours. Une datation radiocarbone par la méthode classique a été effectuée sur un fragment de charbon, sélectionné lors de l'étude anthracologique afin de limiter l'effet vieux bois, prélevé dans les niveaux stratigraphiques associés au four (étude anthracologique réalisée par le bureau d'étude environnemental Amelie et les datations par le Centre de datation par le radiocarbone de Lyon). L'analyse démontre que le four a probablement fonctionné entre 53 av. et 115 ap. J.-C. (âge calibré), donc durant l'occupation tardive du site. D'autres datations radiocarbones par accélérateur sont en cours.

Les observations sur le terrain écartent l'hypothèse initiale d'un site dédié à des opérations métallurgiques. Les analyses en cours permettront peut-être de proposer la fonction du four qui semble être utilisé à la fin, voir au moment de l'abandon de l'occupation du site. Cette occupation, un habitat structuré autour d'un fossé, n'était pas connue avant la fouille archéologique préventive. Elle témoigne de l'existence d'occupations laténiennes en bordure des plateaux surplombant la vallée de la Creuse dans le secteur de Saint-Gaultier.

Gérald Bonnamour

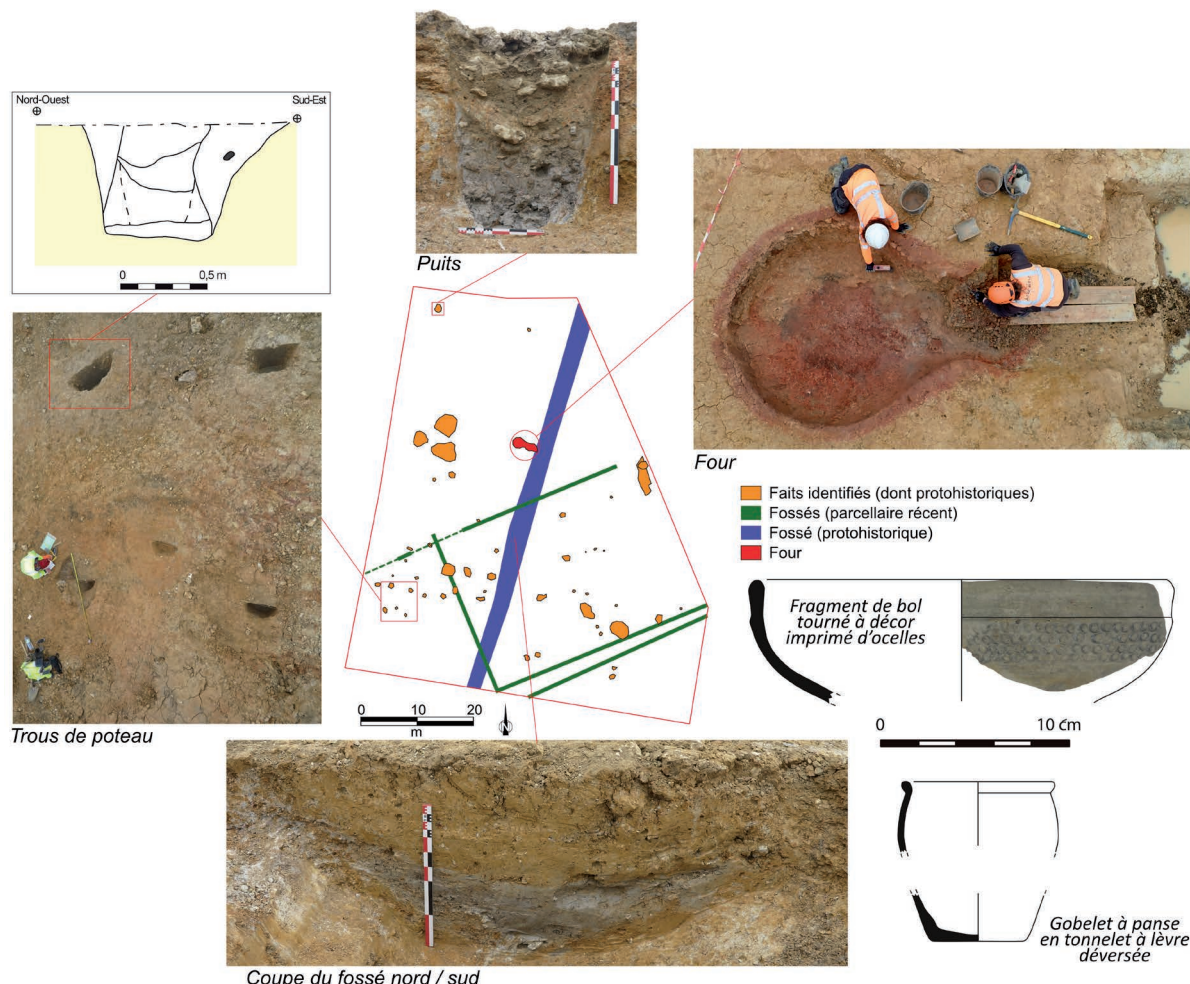


Fig. 2 : Saint-Gaultier (Indre) les Gaillards : structures et productions céramiques découvertes. (G. Bonnamour, Arkemine)

Gallo-romain

SAINT-MARCEL

Les Mersans, temple 4 et maison dite de *Quintus Sergius Macrinus*

En 2022, nous avons mené la cinquième campagne de fouille et la seconde d'un programme triennal 2021-2023, engagé dans la cadre de notre recherche sur le temple 4 et le bâtiment dit « *domus de Quintus Sergius Macrinus* », édifices occupant la partie sud d'un vaste îlot du centre urbain d'*Argentomagus*. Elle s'est déroulée du 4 au 29 juillet, avec une équipe variant de 16 à 22 personnes.

Les travaux sur le terrain ont consisté dans l'étude de zones précédemment ouvertes, au sein de l'espace I (secteur 4), de la cour à portiques du bâtiment dit de *Macrinus* (secteur 5), de la galerie septentrionale du temple 4 (secteur 7) et des abords orientaux de ce dernier bâtiment (secteur 6). Nous avons également ouvert un nouveau secteur de fouille en procédant à un décapage mécanique sur environ 220 m² au nord de la cour à portiques (secteur 8) pour définir les limites septentrionales du bâtiment dit de *Macrinus*.

À l'intérieur du temple 4, La fouille du secteur 7 a permis d'étudier des rechapages successifs du sol originel qui n'avaient pas été mis en évidence au sein des différents secteurs de fouille. Ils témoignent d'une première

séquence d'occupation durant laquelle le sol originel s'est dégradé, puis a été rapiécé. Cette séquence s'intercale entre la phase de construction du temple datée du début du I^{er} s. ap. J.-C. et la séquence qui précède la mise en place d'un nouveau sol aménagé, datée de la fin du I^{er} s. Au-dessus, nous avons mis au jour et étudié de nouveaux témoignages d'une activité de forge qui semble avoir eu lieu dans le temple, probablement au cours de la première moitié du II^e s. Il pourrait s'agir de l'installation plus ou moins temporaire d'un atelier au cours d'un chantier de réfection. Comme nous l'évoquions dans le rapport 2021, il est probable que ce chantier ait concerné le temple lui-même.

À l'extérieur du temple, au sein du secteur 6, la fouille d'un petit espace situé entre la façade orientale du temple et un petit rectangulaire (bâtiment III) a livré une séquence stratigraphique en lien avec l'occupation et la destruction de l'édifice religieux aux III^e et IV^e s. Le niveau d'occupation (US 6020) a livré un mobilier assez important au regard de la faible surface fouillée. Le lot de céramiques est daté du III^e s. Il est marqué par la prépondérance des formes liées au service de table, ce qui le rapproche

évidemment des assemblages recueillis à l'intérieur du temple. Des fragments de récipients en verre, ainsi que quelques objets ou fragments d'objets métalliques dont une probable amulette phallique ont été également recueillis. Par ailleurs, des vestiges de décor – fragments de peinture murale et de placages – ont été mis au jour au sein du niveau d'abandon, l'US 6009. Ils pourraient provenir de la façade extérieure du temple.

Les investigations menées sur le secteur 6 ont également mis en évidence le bâtiment III de plan barlong, aménagé devant la façade orientale du temple, et appuyé contre le mur d'un autre ensemble bâti se développant au nord, hors emprise de fouille. Il s'agit d'une construction de petites dimensions (superficie hors tout de 28,21 m², surface interne d'environ 21 m²) par rapport aux bâtiments environnants. Un sondage réalisé au centre de l'espace a mis en évidence des niveaux qui pourraient être en lien avec son occupation et qui sont caractérisés par la présence de nombreux rejets de forge du fer. Ces derniers éléments peuvent nous orienter vers une occupation artisanale de l'édifice. La fouille minutieuse de ces niveaux nous permettra certainement d'en apprendre davantage sur le type d'activités réalisées. Dans l'état actuel des données, l'occupation du bâtiment semble, pour tout ou partie, contemporaine de celle de l'état 2 du temple.

Concernant l'étude du bâtiment dit de *Macrinus*, le nouveau secteur a donné à voir les premières structures d'une aile nord du bâtiment. Néanmoins, la fouille des niveaux et, surtout, leur analyse stratigraphique ne sont

pas assez avancées pour amender notre compréhension du bâtiment et de son évolution. On peut seulement remarquer que les murs et sols observés appartiennent à deux états bâtis qui semblent présenter une organisation distincte. Le plus récent correspond vraisemblablement au bâtiment dit de *Macrinus*, mais le plus ancien pourrait être un édifice antérieur.

En revanche, la poursuite des recherches au sein du secteur 5 a montré que la cour à portiques avait encore quelques données à livrer. La principale avancée concerne la découverte d'une probable citerne placée au centre de la cour et sans doute liée au système hydraulique de l'état 1. Il s'agit d'une construction profondément ancrée en sous-sol, maçonnée avec soin, au sein de laquelle un espace central vide était ménagé. Son fond n'a pas été atteint à plus 1,80 m sous le sol de cour à portiques. Elle aurait été comblée dans le courant du II^e siècle, sans doute dans sa seconde moitié. C'est l'observation d'un possible enduit hydraulique en mortier de tui-leau qui fait penser à une citerne. En outre, les fantômes de deux probables canalisations ont été mises au jour au nord et au sud de l'aménagement.

Par ailleurs, la fouille des remblais de construction et de destruction de la partie septentrionale de la cour a permis de mieux cerner la chronologie relative des réaménagements de l'état 2 (fermeture du portique nord, agrandissement du portique oriental, réfection de certains murs...).

Simon Girond

Gallo-romain

SAINT-MARCEL

Argentomagus du centre urbain aux espaces périphériques

La publication des fouilles 1989-2017 s'est poursuivie avec une deuxième partie dédiée aux « Mobiliers et matériels ». L'accent été mis en particulier sur l'*instrumentum* : les fouilles ont recueilli en effet près de 2000 objets en fer, en alliage cuivreux, en plomb et en argent qui ont pu bénéficier de traitements au laboratoire de conservation du SRA à Saint-Marcel. Il a paru particulièrement intéressant de mener une étude détaillée du mobilier restauré. Elle a été réalisée par Laure Cassagnes qui a pu dessiner et étudier 660 objets. Ceux-ci seront évidemment publiés dans leur contexte stratigraphique et archéologique, par période. Un premier bilan d'ensemble a pu être dressé, soulignant la richesse et la variété des objets recueillis. Ils présentent un profil assez typique de l'habitat et des zones artisanales des centres urbains du Haut-Empire, mais certaines concentrations de mobilier attirent l'attention. On peut citer par exemple les nombreux objets liés à des activités d'écriture (stylets, boîtes à sceau, couteaux à affûter les calames), d'autres liés à la présence d'« élites » (fibules, cuillères en argent, objets de parure, intailles finement sculptées, pied de candélabre), et peut-être de militaires (fer de lance, appliques de harnais, boucles de cingulum, etc.). D'autres types de mobilier témoignent de la diversité des activités artisanales (artisanat du bronze, du fer, du bois, du cuir, du verre, etc.) et de l'abondance des échanges (balances, poids). Des

objets liés à la pêche (hameçon, plomb de filet, aiguille à réparer les filets), à l'agriculture (serpettes), à l'élevage (forces) permettent d'évoquer le contexte environnemental de l'agglomération. Il faut y ajouter le mobilier en matière animale analysé par I. Rodet-Belarbi.

Sont également étudiées dans cette deuxième partie les ordonnances toscanes des portiques des monuments publics dont un certain nombre d'éléments (bases, tambours, chapiteaux) ont été recueillis au fond de l'adduction Ad1. Quant aux « membre *disjecta* » provenant de la destruction des monuments votifs érigés après l'effondrement de la doline et à ceux qui proviennent de la façade de la basilique, ils font ici l'objet d'une étude difficile, étant donné l'état des vestiges, mais suggestive.

Le manuscrit comprend une troisième partie intitulée « La dynamique urbaine ». Il s'agit ici d'une tentative d'approche de l'histoire des quartiers centraux et de l'agglomération dans son ensemble au travers des événements traversés. La démarche n'est pas facile, car peu de secteurs de la ville ont été publiés jusqu'ici et bien des données manquent, en particulier pour le I^{er} s. ap. J.-C. Pour la fin du I^{er} s., il a paru indispensable de replacer ce que nous savons de la trajectoire de la ville dans le contexte plus général des catastrophes géologiques lar-

gement étudiées dans les régions méditerranéennes de l'Empire, mais quasiment inconnues en Gaule. On observe d'ailleurs que tout au long du II^e s. la ville se relève de ce coup du sort, probablement soutenue dans son essor par la détermination de ses élites et les ressources de ses campagnes. À la fin du II^e s., équipée d'une place publique avec basilique et de plusieurs entrepôts entourés de portiques toscans, dominant la traversée de la Creuse de son sanctuaire suburbain, elle apparaît clairement comme la seconde ville de la cité biturige.

Mais à la fin du III^e s., le centre urbain est radicalement transformé : les éléments de la monumentalité urbaine disparaissent et à leur place surgissent des bâtiments inconnus jusque-là sur le plateau des Mersans. Ici encore, il a paru important de confronter les observations archéologiques aux données textuelles et historiques dont on dispose et qui concernent d'éventuelles traces de l'installation de la *fabrica (argentomagensis) armorum omnium*. L'enquête se révèle délicate et les informations

sont à utiliser avec beaucoup de prudence, car nous manquons de comparaisons. Par ailleurs, les vestiges ont été très abîmés par les phases d'abandon et de récupération, rendant leur évaluation difficile. C'est ici qu'une vision d'ensemble de la situation du centre urbain serait précieuse, alors que nous ne disposons que d'une vue fragmentaire.

Enfin un dernier chapitre permet de s'interroger sur la fin de la ville, sur la remarquable concordance chronologique des ateliers de démontage de la parure monumentale avec ceux qui ont été fouillés au théâtre. Nous sommes là face à un abandon général des lieux et à un déplacement de la population qu'il faut mettre en lien avec d'autres événements observés ailleurs dans la cité biturige et en Gaule d'une façon plus générale et qui relèvent de la christianisation.

Françoise Dumasy

VILLENTOIS La Rouère

Le diagnostic archéologique réalisé dans une emprise de 9 610 m², au lieu-dit la Rouère, à Villentroy-Faverolles-en-Berry (Indre), dans des terrains situés en rebord de plateau, à 800 m à l'ouest du bourg de Faverolles-en-

Berry, n'a pas livré de structure ni de niveau archéologique. Le substrat apparaît directement sous la couche de terre arable.

Fabrice Couvin